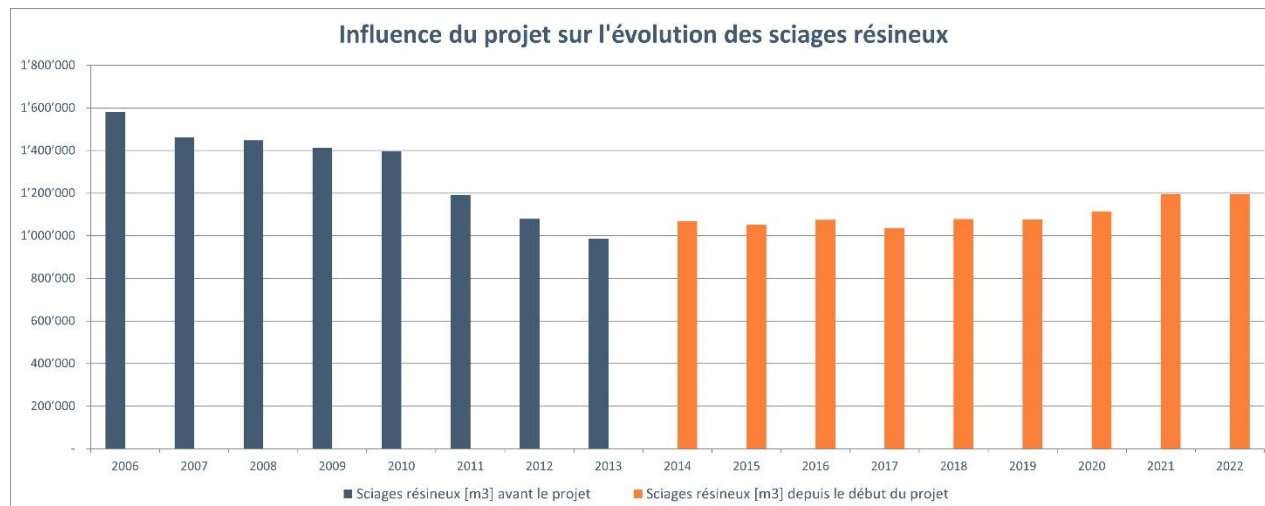


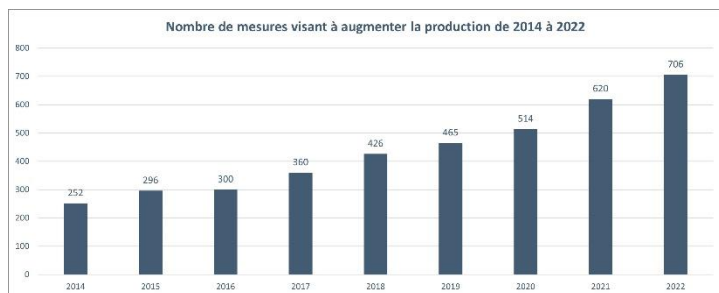
Le projet « puits de CO₂ bois suisse », une contribution à la réalisation des objectifs climatiques et un moteur d'investissements

Après neuf ans d'existence, on constate de nombreuses retombées positives en lien avec le projet. Les années précédant le projet, la production de l'industrie de transformation du bois n'avait cessé de diminuer. Le graphique ci-dessous montre que l'évolution de la production de sciages résineux a pu être stabilisée et même inversée depuis le début du projet (source des données : Office fédéral des statistiques OFS).



Grâce à la mise en place de mesures ciblées, les participants au projet ont pu augmenter progressivement leur inflow (stockage du carbone dans les produits de bois de longue durée). Pendant la 1^{ère} période de crédit, l'inflow a été augmenté d'environ 25% à presque 1,42 mio. t CO₂ (en comparaison avec l'année de référence 2013). Ceci malgré les conditions monétaires difficiles des dernières années et l'année de pandémie 2020. En 2021 aussi, les participants au projet ont à nouveau réussi à augmenter leur inflow à 1,54 mio. t CO₂, avant qu'il retombe en 2022 à 1,43 mio. t CO₂.

Evolution des mesures prises et leurs répercussions



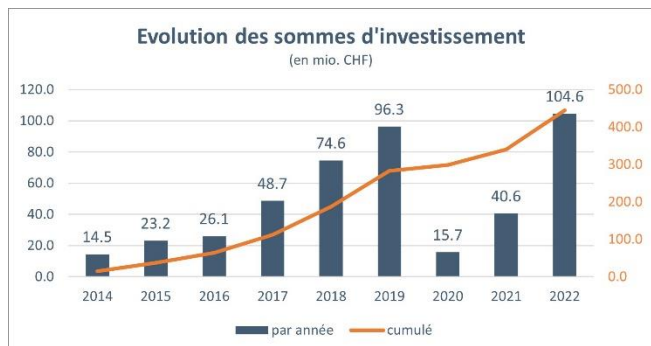
Le nombre de mesures mises en œuvre augmente chaque année. Rien qu'en 2022, les entreprises participant au projet ont réalisé 706 mesures. Cet accroissement est également dû à l'augmentation du nombre d'entreprises participantes qui est passé de 97 en 2014 à 148 en 2022.

L'augmentation de la production au sein de l'industrie de transformation du bois a entraîné une demande accrue de bois issu des forêts suisses. Par rapport au niveau de 2013, presque 1,9 million de mètres cubes de grumes de résineux ont été achetés en plus. Cela correspond à une valeur marchande estimée à plus de 156 mio. CHF et à un revenu annuel supplémentaire côté forêt de 17,3 mio. CHF.

Côté marché aussi, le projet a provoqué un impact positif. Durant la première période de crédit (2014 à 2020), l'industrie de transformation du bois a pu baisser ses prix de plus de 8,8 mio. CHF en moyenne par année grâce au projet « puits de CO₂ », ce qui l'a rendue plus compétitive. Ces incitations par le prix ont servi d'une part, à ne pas perdre les clients existants et d'autre part, à gagner de nouveaux clients. Les mesures prises ont permis aux entreprises de maintenir les parts de marché voire les augmenter. Des baisses de recettes ont été observées pour tous les assortiments, y compris les sous-produits de bois. Pendant cette période, le manque de recettes s'élevait à un total de 62 mio. CHF pour le bois de résineux.

Nombres et types d'investissements

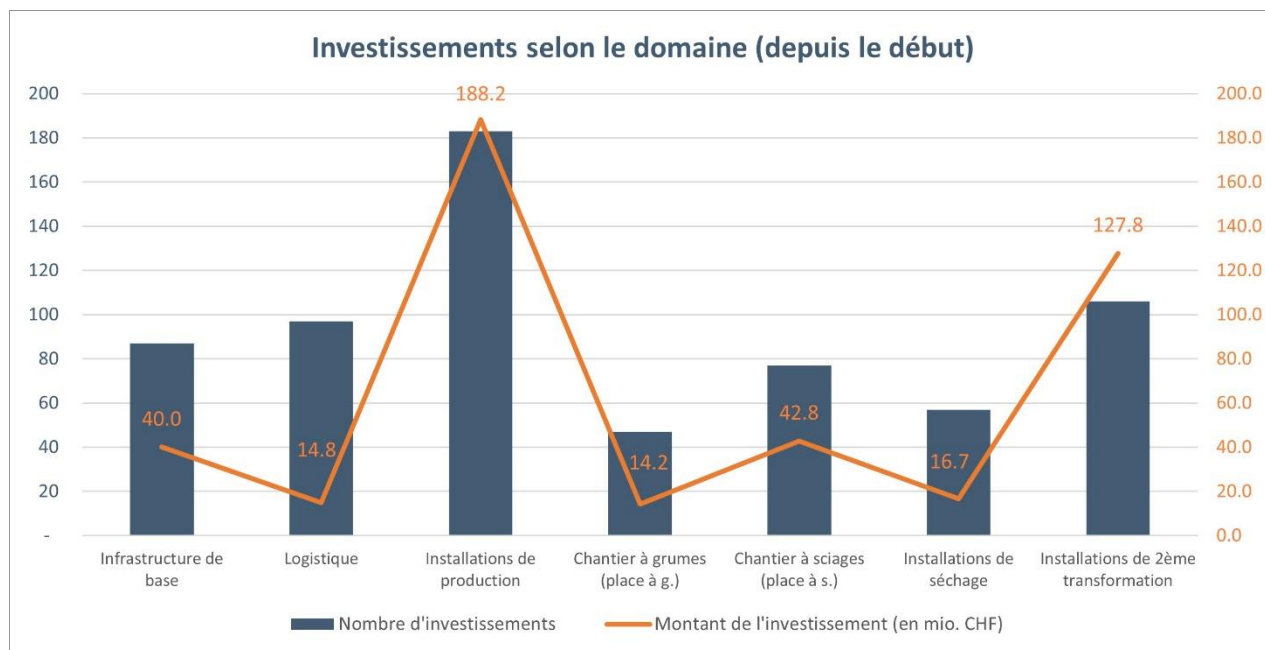
Le nombre d'investissements engendrés grâce au projet « puits de CO₂ » a augmenté graduellement, à l'exception de l'année de pandémie 2020. En tout, plus de 650 investissements ont été réalisés dans le cadre du projet.



Les sommes investies ont suivi la même tendance, atteignant un maximum en 2022, après avoir rechuté en 2020, année de pandémie, en-dessous du niveau de la première année de projet et n'ayant que légèrement augmenté l'année suivante.

Au total, le projet a déclenché des investissements de plus de 400 mio. CHF. Ces derniers ont eu comme effet une augmentation de la production de bois de sciage, de produits rabotés, de bois collé et de panneaux.

La plus grande part des investissements depuis le début du projet a été réalisée dans le domaine des installations de production.



Exemples d'investissements réalisés par les entreprises participant au projet :

- Infrastructure de base : viabilisation des sites, approvisionnement en énergie, halles, etc.
- Parc à grumes : installation de tri, grues, système d'acheminement, etc.
- Installations de production : machines principales, installations de resciage, système d'acheminement des sous-produits bois, etc.
- Installations de séchage : chambres de séchage, centrales d'énergie, etc.
- Parc à sciages : lieux de stockage, toitures, halles, etc.
- Logistique : chariots élévateurs, camions, pelles mécaniques, etc.
- Installations de 2^{ème} transformation : raboteries, usines de collages, installations de taillage, etc.